



Prendre un appartement mais pas divorcée

Par **valy12**, le **15/05/2009** à **11:27**

Bonjour,

nous avons mis notre maison en vente et je souhaiterai prendre un appartement avec mes filles afin de préparer la rentrée scolaire suivante et ne pas être prise au dépourvue si la vente se réalise rapidement.

Que dois-je faire pour ne pas être dans l'illégalité sachant que je suis mariée sous le régime de la communauté (année 2000) et que nous voulons que la maison soit vendue avant le divorce pour des raisons de frais?

qui peut me donner les démarches à suivre pour être dans mon droit au cas où....